Ferguson et les droits de l’homme internationaux

La mort par balles de Michael Brown, survenue à Ferguson dans le Missouri, et ses répercussions ont attiré l’attention de la communauté internationale, et cela se comprend. De nombreux Américains se sont demandé si la réaction des forces de l’ordre aux protestations dans cette ville était justifiée, tout comme l’ont fait des gens du monde entier qui voient dans les États-Unis des champions de la liberté et de l’état de droit. Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a parlé au nom d’un grand nombre des amis de l’Amérique quand il a exhorté les autorités du Missouri à « garantir la protection du droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d’expression » et à « respecter les normes américaines et internationales ».

D’autres qui ne brillent pas par leurs antécédents dans le domaine des droits de l’homme ont eu des réactions plus opportunistes. « De toute évidence, les États-Unis doivent se concentrer sur la résolution de leurs propres problèmes au lieu de montrer les autres du doigt systématiquement », a estimé l’agence de presse officielle de la Chine. Le ministère russe des Affaires étrangères a déclaré que les Américains devraient « s’occuper davantage de rétablir l’ordre dans leur propre pays avant d’imposer leur expérience douteuse à d’autres nations ». L’Égypte a vivement encouragé les États-Unis à respecter la liberté de réunion. Le compte Twitter qui, de l’avis des experts, est géré par le bureau du guide suprême de la révolution islamique de l’Iran, l’ayatollah Ali Khamenei, a posté : « Le drapeau des #Droits de l’homme est brandi par des ennemis des droits de l’homme, USA en tête ! »

Les États-Unis considèrent qu’il incombe à tout gouvernement de promouvoir de par le monde les valeurs énoncées dans la Déclaration universelle des droits de l’homme et d’agir conformément à ces valeurs sur son territoire. En conséquence, nous critiquons les gouvernements qui répriment la liberté d’expression et de réunion pacifique et nous attendons des autres pays qu’ils appliquent à notre égard les mêmes normes que celles que nous les encourageons à adopter. Notre plaidoyer en faveur des droits de l’homme à l’étranger n’est pas fondé sur un sentiment de supériorité morale. Les Américains ne prétendent pas que leur pays est parfait. Notre histoire est plutôt marquée par nos efforts constants, en faveur de l’égalité des chances, de la justice et le respect des gens quelles que soient leur race, leurs croyances et leur position sociale, et, comme on peut le lire dans notre Constitution, en faveur d’une union plus parfaite.

Mais une société démocratique respectueuse des droits se mesure vraiment à sa réaction lorsque ses valeurs fondamentales sont mises à l’épreuve. Les Américains continuent de débattre des tenants et des aboutissants des événements de Ferguson, et ce débat même reflète la force de

notre démocratie. Nous relevons ce faisant le défi du respect des droits et poursuivons ainsi la réalisation de progrès dans le droit fil des valeurs que nous défendons à l'étranger.

Le respect du droit de réunion pacifique, y compris pour protester, est l'un des moyens par lesquels la réparation des préjudices est facilitée aux États-Unis. La législation américaine autorise les pouvoirs publics à imposer des restrictions concernant l'heure, le lieu et la forme des protestations, par exemple en limitant les manifestations en pleine rue si celles-ci gênent considérablement la circulation ou les rassemblements nocturnes bruyants dans les quartiers résidentiels. Mais, en général, les Américains n'ont pas besoin d'autorisation préalable pour recueillir des signatures de pétitions auprès des passants, distribuer des tracts, porter des pancartes et exprimer leurs opinions en public. Une autorisation est parfois exigée pour organiser de grandes manifestations dans des espaces publics partagés, mais les pouvoirs publics ne peuvent pas la refuser au motif qu'elles ne sont pas d'accord avec les opinions des protestataires.

À Ferguson, de graves tensions se sont manifestées entre la police et les protestataires. De nombreux Américains ont estimé que la police munie d'une quantité abusive d'armes militaires avaient usé d'une force excessive pour disperser les foules ; dans certains cas, des manifestants ont, eux aussi, eu recours à la violence. Mais les autorités locales et nationales ont nommé de nouveaux responsables des forces de l'ordre et modifié leurs tactiques. Les protestations se sont poursuivies, sans violences ni restrictions indues. À travers tous les États-Unis, des rues de Ferguson aux grilles de la Maison-Blanche, les Américains continuent de se rassembler et de discuter de ce que devrait être la suite des événements.

Nous respectons également la liberté d'expression, y compris pour les membres de la presse. Bien que les images des événements de Ferguson aient parfois été perturbantes, leur diffusion n'a pas été interdite. Lorsque quelques journalistes ont été détenus ou arrêtés pendant les protestations, ces actions ont immédiatement été signalées au public et largement condamnées. Le président Obama a déclaré : « Nos droits constitutionnels de nous exprimer librement, de nous réunir et de publier des rapports dans la presse doivent être sauvegardés avec vigilance, surtout dans des moments comme ceux-ci. »

Enfin, les États-Unis sont résolus à faire respecter la justice, la non-discrimination et une protection égale au regard de la loi. Le procureur général Eric Holder s'est rendu à Ferguson et le département de la Justice des États-Unis a ouvert une enquête fédérale criminelle sur d'éventuelles violations des droits civiques en rapport avec la mort de Michael Brown. Comme l'a bien précisé le procureur général, l'enquête fédérale sur cette mort sera équitable, approfondie et indépendante de l'enquête locale. Si le département de la Justice découvre que la police a

commis des écarts de conduite, il s'efforcera d'obliger les autorités concernées à répondre de leurs actes.

Le département de la Justice a également ouvert une enquête sur des allégations de pratiques illégales de maintien de l'ordre par les services de la police municipale de Ferguson, pour déterminer si ceux-ci se sont livrés à des violations systématiques de la Constitution ou de la législation fédérale. De plus, conjointement avec les autorités locales, il s'emploiera à déterminer si celles-ci peuvent améliorer leurs pratiques, et par quels moyens, dans des domaines tels que la formation, l'usage de la force, la gestion des manifestations de masse, les contrôles de police, les fouilles et perquisitions, les arrestations et le maintien de l'ordre juste et impartial.

On notera en particulier que les droits à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique sont protégés dans les contextes où les dirigeants encouragent une analyse objective et calme ainsi qu'un débat national ouvert. Le président Obama et d'autres dirigeants politiques n'ont pas réagi de manière irréfléchie pour donner raison, ou tort, aux forces de l'ordre. Leur souci est de garantir l'équité des enquêtes tout en défendant le droit des personnes à se réunir pacifiquement pour protester.

Au fur et à mesure du déroulement de la situation à Ferguson, les Américains exigeront d'eux-mêmes ce qu'ils attendent d'autrui et continueront de prôner, sans arrogance ni excuses, le respect le plus grand possible des droits de l'homme à travers le monde. Nous ferons remarquer que les journalistes chinois, qui diffusent librement des images de manifestations pacifiques en Amérique à l'intention du public de leur pays, devraient avoir le droit d'en faire de même au Tibet et au Xinjiang. Nous exhorterons le gouvernement russe à autoriser ses citoyens à protester contre la répression policière, au lieu de condamner ses victimes à des années de prison. Nous continuerons de demander à l'Égypte de tenir responsables de leurs actes les forces de sécurité qui tirent sur des protestataires sans armes et de ne pas condamner à mort des opposants politiques lors de procès collectifs. Quant aux dirigeants iraniens qui postent des tweets critiquant les États-Unis, nous commencerons par les encourager simplement à permettre aux citoyens iraniens d'utiliser Twitter, eux aussi, sans crainte de poursuites.

Nous voudrions que les événements tragiques de Ferguson ne se soient pas produits. Mais si d'autres gouvernements réagissaient à des événements similaires avec la même volonté de protéger les droits et les libertés de leurs citoyens, nous vivrions dans un monde meilleur.

Au sujet de l'auteur : Tom Malinowski est le secrétaire adjoint chargé du Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail du département d'État des États-Unis. Suivez-le sur Twitter à @Malinowski.

Pour en savoir plus sur l'action du gouvernement américain en faveur des droits de l'homme internationaux, consultez www.HumanRights.gov ou suivez le Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail sur Facebook.